

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2013

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MARANDON Evelyne, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, FAURE Josette, BERNARD René, GATEAULT André, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, ANDRE René, GOMBERT Annick, PASQUER Alain, CHAUDAGNE Danièle, JACQUET Alain, HOUSSIN Patrice, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, CHAMPIGNY Daniel, PINSARD Antony, MERIOT Claude, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, PICCOLO Jean, GUILLOT Jean-Paul, LAMAMY Jean-Marie, GIBAUT Wilfried, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, BROUILLARD Patrick, MATHE Isabelle, MATHE Monique, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, DAVAILLAUD Véronique, GARNIER Marie-Paule.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 21 Octobre 2013.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014

Le Président rappelle que le Débat d'Orientation Budgétaire ne donne pas lieu à un vote.
Déclaration du Président.

« Le pessimisme de la connaissance n'empêche pas l'optimisme de la volonté. » Antonio Gramsci

<p>Débat d'orientation budgétaire 2014 Communauté de communes Brenne Val de Creuse*</p>

*28 communes ; population DGF 21653, population INSEE 19615

Intervention d'Alain PASQUER

Le budget des années précédentes comme celui que nous allons préparer pour la future équipe qui conduira ce Conseil communautaire après mars 2014 est dans la ligne des orientations fixées en 2008 et marqué par 3 mots :

- la solidarité, outil de protection et de développement de notre ruralité
- la prudence, compte tenu du contexte national de crise et de fragilité de la dépense publique
- l'action, pour que notre territoire affronte l'avenir et ne prenne pas de retard.

Pour aborder cette année 2014 et faire votre jugement, vous disposez :

- Des budgets et comptes administratifs qui vous sont systématiquement adressés et dans lesquels vous pouvez puiser tous les éléments relatifs à notre situation et à nos actions
- Des bilans d'activités qui sont dressés et dont le dernier a été examiné ici pour l'année 2012 avec les ratios financiers obligatoires qui vous ont été donnés

Tout est donc disponible pour vous faire une opinion.

Le contexte national général

Il est difficile et tendu, je n'ai pas besoin de le rappeler.

Il est marqué par une exigence et un voeu

- l'exigence : le redressement des comptes publics de la France, l'endettement du pays étant de 1 800 milliards d'euros soit 91% du PIB (il devrait être de 60%) ; le déficit public attendu sera de 4,1% du PIB ; il doit être ramené à 3% selon les critères de Maastricht.

- le voeu : le retour à la croissance, encore trop faible aujourd'hui pour générer des recettes supplémentaires par la consommation, par l'impôt.

Ce contexte est marqué du coup par de fortes contraintes pour nos collectivités qui doivent aussi participer à cet effort national, même si leur dette n'a rien à voir avec la dette publique et si nos budgets ne peuvent être, eux, en déficit.

- les dépenses de fonctionnement sont plus difficiles à tenir en raison de l'augmentation de l'énergie au cours de ces dernières années par exemple mais aussi des augmentations de taxes comme la hausse de la TVA ou de contrats d'assurance ou de cotisations pour les personnels
- l'accès au crédit est plus difficile pour toutes les collectivités même si la création de la Banque Postale devrait apporter quelques solutions.
- un gel voire une réduction des dotations est devenu pérenne ; ainsi la baisse de la DGF annoncée en 2014 et 2015 n'est pas, pour moi, une bonne nouvelle car les collectivités, je le rappelle, réalisent 71% des équipements en France et assurent 50 % du CA du BP et jouent donc un rôle économique majeur. Ce sont les collectivités qui pour une large part donnent du travail à nos entreprises locales.

Un effet de ciseau entre l'accroissement de dépenses et de moindres recettes s'aggrave même si les intercommunalités sont plus protégées que d'autres par la péréquation (le FPIC) qui n'en est qu'à ses balbutiements.

Enfin, le Pacte de confiance et de solidarité avec les collectivités annoncé par le Président de la République devra être renforcé par une vraie réforme de la fiscalité locale et une plus grande péréquation car la loi fiscale de 2010 a rendu volatiles certains impôts comme la CET et les collectivités sont devenues trop dépendantes des dotations ou des recettes liées directement à la situation économique ou au marché comme les droits de mutation.

Le contexte local

La crise artisanale, industrielle surtout et agricole est bien là. Et si le taux de chômage est en effet moins élevé qu'au plan national notamment dans notre secteur (8,1%), celui de l'activité est aussi moins élevé relativisant le premier.

Les données INSEE que je vous avais présentées l'an passé restent les mêmes. Par rapport aux moyennes régionales et nationales, on a :

- une part d'actifs plus faible, des logements vacants plus importants,
- un revenu net fiscal très inférieur aux moyennes régionales,
- un nombre de foyers non imposables nettement plus élevé (près de 57%) etc.

Dans ce contexte, l'action économique que nous menons est capitale, de même la préservation des emplois publics comme ceux de l'hôpital, l'amélioration des réseaux de communication (internet, téléphonie).

Dans ce contexte, la coopération intercommunale est aussi essentielle : il importe que les mutualisations, les coopérations soient renforcées : c'est notamment le sens de l'intercommunalité, des syndicats tels que le SDEI, le RIP 36, c'est le cas avec l'action que nous essayons de généraliser sur la Creuse en matière d'hydroélectricité et des coopérations que nous avons avec les Cde C voisines (Coeur de Brenne) voire les départements voisins.

Ces coopérations et ces outils ne sont pas de vains mots. Prenons l'exemple d'Initiatives Brenne.

Le bilan établi en 2012 fait apparaître que sur les 5 ans 2008-2012, 116 dossiers ont été réalisés sur le territoire dont 48 pour Le Blanc et 78 pour l'ensemble des autres communes et un montant total de plus de 1 million d'euros sur les 1,6 million d'euros versés sur tout le PNR pour la création de 119 emplois et le maintien de 129 autres.

Ce contexte économique difficile contraint aussi les aides possibles des collectivités de plus haut rang

- Les Fonds européens disparaissent peu à peu du paysage des financements ou sont réorientés vers des régions qui connaissent une crise industrielle plus grave encore, délaissant peu à peu nos territoires.
- Le Conseil régional est et restera de loin le premier « pourvoyeur » de subventions dans le cadre de divers contrats que l'on peut acter avec lui à savoir les contrats de Ville Moyenne ou le CRST nouvelle génération de contrat de pays

Force est de constater cependant que pour ce nouveau CRST (2014-2018) dont l'enveloppe globale sera de 5,2 millions d'euros, des évolutions ont eu lieu qui vont conduire à des réorientations et réductions de financements. Ainsi :

- la réflexion et forcément la répartition des fonds a été conçue sur une plus grande échelle (le bassin Argenton et Le Blanc alors que l'évidence est que Le Blanc est un bassin à part entière)
- le programme d'actions est nettement plus précis par des fiches actions plus contraignantes
- des dotations, certes essentielles, sont fléchées et ne peuvent pas être interchangées (THD notamment pour 1 million d'euros, ID en campagne, économies d'énergie...)

Des enveloppes financières complémentaires sont prévues (logement pour 360 000 euros, Coeurs de village pour 480 000 euros) mais elles restent très modestes et des projets aussi importants que l'unité de méthanisation ne peuvent figurer. Nous ne pouvons compter sur aucune aide du Conseil général en ce domaine même si la demande en a été faite.

Cette baisse ou réorientation généralisée des aides doit donc nous conduire à la prudence

La situation de notre collectivité

Elle est fort satisfaisante en soi et au regard de la prise en charge des compétences qu'elle s'est donnée (CIF de plus de 50%).

Trois études réalisées le montrent

- une étude réalisée par un établissement bancaire
- une réalisée par les services financiers de la Préfecture dans le cadre du nouveau dispositif mis en place par la Sous Préfecture du Blanc et pour lequel nous avons été volontaires (étude faite à partir du CA 2011)
- une étude réalisée par la Direction générale des finances publiques

Notre structure financière se stabilise après des années qui ont vu le nombre d'entrées de communes s'élever.

Notre budget s'élève à quelque 8,6 millions d'euros et comprend des budgets annexes.

Nos principales charges sont :

- les charges d'intérêt général soit 1,1 million d'euros
- les participations aux communes et syndicats soit 2,5 millions d'euros
- les charges de personnels soit 3 millions d'euros
- les charges de gestion courantes soit 1 million d'euros

Nos principales recettes sont :

- nos excédents
- nos produits de services et ventes soit 0,5 million d'euros
- les impôts et taxes soit 5,6 millions d'euros
- les dotations et subventions soit 1,4 million d'euros

L'examen des ratios qui vous ont été fournis comme chaque année à l'occasion du rapport d'activités et que l'on peut comparer aux ratios nationaux tirés du Rapport Officiel des Finances Locales (édition 2013) montrent clairement que :

- notre collectivité a plus de dépenses que la moyenne des EPCI à FA mais parce qu'elle a une compétence rare qui est exigeante en dépenses de fonctionnement : ce sont les écoles. Ainsi le ratio de la C de C est de 334 euros par habitant (217 pour le national)
- par contre, elle dispose aussi de recettes bien plus importantes ce qui compense largement car nous avons des produits que nous ne retrouvons pas dans d'autres EPCI.

Ratio de la C de C : 411 euros (265 au plan national) ce qui nous donne des marges de manoeuvre.

- nous percevons aussi en moyenne plus d'impôts (175 euros par habitant contre 122 pour le ratio national car notre CIF est important)
- nous avons aussi plus de DGF que la norme car notre CIF est là encore plus important que la norme (39 euros par habitant contre 29 au plan national)
- nos dépenses de personnels sont tout à fait raisonnables avec un ratio de 36% alors que nous devons gérer tous les personnels des écoles et alors que le ratio national prenant en compte une large majorité d'EPCI sans cette compétence scolaire s'élève à 29, 3%.

Enfin, les recettes comme les dépenses sont ici amplifiées par la perception et le reversement de la TEOM au SYMCTOM

Un ratio important : la dette

Il est plus important que le ratio national par rapport au nombre d'habitants (198 euros contre 152 au plan national) mais pour ce qui concerne le ratio plus essentiel qu'est le rapport dette/ recettes réelles de fonctionnement (qui mesure notre capacité à rembourser cette dette), il est de 53% pour notre EPCI donc inférieur au 57,2% de ratio national des EPCI à FA (il est de 70% pour toutes les collectivités confondues). Nos recettes plus importantes que la moyenne nationale nous permettent donc de faire face à l'emprunt auquel on peut ajouter les excédents dégagés ces dernières années dont une grande part ont pu être affectés à l'investissement. Par ailleurs, un certain nombre d'emprunts vont « tomber » dans les années 2014 et surtout 2015 et 2016)

Les taux de fiscalité

Ils n'ont pas été augmentés par la C de C depuis 2008

Ils sont aujourd'hui suite à la réforme de 2010 :

TH : 9,75

FB : 9,73

FNB : 20,60

TP (ex) : 11,88

La réforme fiscale de 2010 s'est en effet traduite par une modification « mécanique » de nos taux faite arbitrairement par l'Etat. Cependant, il faut bien préciser que si le taux de la TH a augmenté pour le contribuable cela n'a pas changé puisque ce même contribuable n'en paie plus pour le département

Je rappelle aussi qu'à l'origine, les taux de l'EPCI ont été déduits strictement par les communes des taux communaux de façon à ne prendre en compte que la seule masse financière du transfert des compétences sans fiscaliser par avance le financement des actions nouvelles, l'EPCI comptant sur les recettes nouvelles générées, par exemple sur la DGF. C'est avec ses seules ressources qu'elle a pu réaliser des équipements, prendre en charge des cotisations telles le SDIS, le PNR... que les communes n'assument plus.

Un effort fiscal propre à l'EPCI a donc été demandé aux ménages en 2005 et 2008 compte tenu du transfert grandissant de charges, des prises en charges par la C de C des augmentations régulières et parfois considérables de cotisations diverses (comme le SDIS), des baisses de dotations de l'Etat (emplois-jeunes, suppression de l'aide de l'Agence de l'eau etc.), du transfert des bâtiments scolaires et de la mise en oeuvre d'actions nouvelles.

Cet effort supplémentaire demandé au contribuable a été évalué à 35 à 40 euros sur 12 ans pour un ménage avec deux enfants dans une maison de fiscalité moyenne.

Nos marges de manoeuvre

Nos excédents

Nous venons de connaître plusieurs exercices satisfaisants puisque notre collectivité a successivement dégagé des excédents de gestion.

De 2008 à 2012, nous avons réalisé 2 019 000 € d'excédents de gestion. 1 285 000 € ont été affectés à la section d'investissement.

Le FPIC national

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est un fonds dont la recette provient d'un prélèvement effectué sur les EPCI et collectivités favorisées à fort potentiel fiscal vers des EPCI et communes moins favorisées. Ce fonds a déjà augmenté cette année ; il est appelé à se développer dans les années qui viennent. Il est perçu par l'EPCI avec une répartition communes / EPCI. Des possibilités sont offertes d'une autre répartition que celle proposée par l'Etat. Pour le moment, nous en sommes restés à la grille de répartition proposée.

Le fonds national a été de 150 millions en 2012, de 360 millions en 2013 ; il devrait être de 570 millions en 2014 et 780 millions en 2015 pour atteindre 1 milliard en 2016.

Le FPIC pour la C de C

- 2012 : 110 159 euros dont 23 765 pour la C de C

- 2013 : 257 835 euros dont 142 532 pour la C de C

- Attendu 2014 : 413 000 euros dont 230 000 pour la C de C

Les subventions

Nous avons toujours veillé à faire la chasse aux aides de façon à ce que nos projets bénéficient du maximum de soutiens venant de l'Etat (DETR ou ex DGE), du Conseil régional, du Conseil général, de la CAF etc..

Globalement le montant estimé des subventions pour nos opérations d'investissements se situe à 50%. Il est variable selon les domaines : moins importants en matière de travaux scolaires (20 à 40%), plus importants en matière de MA ou d'équipements touristiques (souvent proche de 70 à 80%) variable en matière économique (40% en moyenne)

Propositions pour 2014

- ne pas augmenter les taux de fiscalité

- faire une analyse en 2014 -2015 de la situation de la fiscalité de notre EPCI et de son évolution depuis 2000, de l'évolution des échanges fiscaux entre l'EPCI et les communes, des conventions de reversement qui sont fondées sur les taux d'origine, de l'évolution en cours et attendue du FPIC .. tout cela au regard de l'augmentation du nombre de communes, de nos nouvelles compétences et des dépenses qu'elles engendrent. Cela permettra une remise à plat pour les décisions à venir.

L'action en 2013

Un bilan d'activités sera proposé aux nouveaux élus de 2014 mais il paraît important et utile de faire le point de notre travail en 2013 avant le renouvellement des équipes municipales.

Le secteur de l'économie :

- après bien des tergiversations dûes à l'attitude de l'ABF, l'aménagement de la ZA de Pouligny est acté et les travaux en cours
- une unité de maroquinerie de luxe s'est mise en place et porte à plus de 200 les emplois créés dans ce secteur dans 4 unités. C'est une des opérations continue les plus porteuses de l'Indre depuis 3 ans. Nous travaillons avec la présidente de la CCI à asseoir l'avenir de ce Pôle.
- le principe de l'acquisition d'un espace de locaux pour entreprises ZA des Groges a été acté dans le précédent budget
- l'extension de l'entreprise Valin a été terminée
- nous avons concrétisé l'installation d'une nouvelle petite entreprise de restauration à Oulches
- nous avons multiplié les réunions et contacts pour les projets restés pour le moment sans réponse : Ile d'Avant au Blanc ; Maison de pays à Pouligny St Pierre.

Dans le contexte de crise que nous connaissons et s'agissant qui plus est de dossiers que nous avons toujours jugés difficiles, nous avons vu cesser l'activité du MS de Concrémiers mais une reprise est en cours et celle du restaurant de Fontgombault. Là aussi un projet émerge. Nous avons réalisé aussi des travaux d'amélioration du restaurant de Vigoux.

Enfin, nous sommes membres désormais du syndicat RIP 36 pour développer le THD.

Le projet de Centre de soins aquatique n'a pas pu bénéficier des aides sollicitées de la DETR en raison d'une opposition à ce projet du réseau local de professionnels de santé. Nous ne savons pas ce que sera la décision du porteur de projet.

Le secteur de l'enfance et de l'éducation :

- le MA de Pouligny, a été ouvert : les effectifs sont largement atteints montrant la pertinence de cet équipement. Aujourd'hui, notre territoire est couvert ; la région Sud-est pourrait faire l'objet d'un équipement porté par la C de C Marche Occitane Val d'Anglin auquel notre collectivité pourrait contribuer mais je n'ai pas connaissance d'un projet aujourd'hui ;
- l'école maternelle de Pouligny et l'école de Tournon St martin ont été construites et/ou profondément rénovées ;
- plusieurs cours d'écoles ont été refaites (Concrémiers, Le Blanc, Rosnay, Oulches) ;
- le programme des réfections des huisseries de l'école G Sand a été poursuivi ;
- le mur de soutènement en Ville haute Le Blanc a été repris ;
- l'école d'Oulches a été entièrement restructurée par nos équipes etc.

Nous avons également poursuivi l'approvisionnement de nos cantines en produits de qualité et issus des circuits courts, l'équipement de nos écoles en outils informatiques, l'équipement de nos 16 restaurants scolaires, de nos 13 garderies. Nous avons offert de nouveau des dictionnaires aux élèves de CM2 passant en classe de 6ème.

Enfin, après avoir sollicité une dérogation pour ne pas entrer dès la rentrée 2013 dans les nouveaux dispositifs des rythmes scolaires, une très large et longue concertation a été menée avec les partenaires, commune par commune

Le secteur culturel et d'animation:

- la prise de compétence lecture publique est maintenant mise en oeuvre avec le recrutement de G Classeau comme coordinateur ;
- nous avons poursuivi un important programme d'animations et de programmations culturelles pour les scolaires ;
- les centres de loisirs ont connu globalement un franc succès et nous expérimentons quelques actions nouvelles dans le domaine de l'animation estivale, programme qu'il va nous falloir renforcer encore ;
- la baignade de Lurais connaît aussi un grand succès etc.

L'environnement :

Une réflexion plus approfondie sur cette question a été lancée notamment sous la responsabilité de P Morizet : il s'agit pour l'avenir de mettre en place un programme plus affirmé et cohérent de la prise en compte des atouts de notre région et de la nécessité de préserver l'environnement mais aussi du développement nécessaire des énergies renouvelables.

Ainsi :

- Le dossier Unité de méthanisation avance avec l'implication de notre collectivité ; nous sommes à la recherche avec l'association des subventions nécessaires.
- Le réseau de chaleur prévu au Blanc en arrive à la phase finale des études ; l'ADEME a donné son aval pour une aide financière importante et l'implantation d'une chaudière à bois à Rivarennes est lancée.
- Le dossier du seuil de St Aigny est aujourd'hui bouclé et nous n'attendons plus que le feu vert de l'Etat et les réponses à notre demande de soutien financier auprès de l'Agence de l'eau.
- Avec le SDEI et SERGIE Vienne, nous poursuivons la démonstration de l'utilité de la préservation de nos seuils et de la production d'électricité d'origine hydraulique et confirmons notre volonté d'inscrire dans le Contrat Territorial de Rivière mené sur la Creuse et ses affluents par le PNR, la dimension économique et notamment la production hydro-électrique.
- Un terrain a été mis à disposition d'une société d'implantation de panneaux photovoltaïques : nous allons relancer la société sur ses intentions.
- L'équipe verte a encore cette année contribué à l'entretien par méthodes douces de nombreux chemins, espaces publics et bords de cours d'eau.
- Le recours à des formes d'énergie diverses est désormais envisagé pour tous projets dans nos bâtiments.
- Nous avons lancé la consultation pour un cabinet en mesure de nous faire un bilan énergétique de nos bâtiments.
- Nous participons au Chapitre Nature du Blanc et avons récemment confirmé cette participation par une convention avec la FOL36. etc

Autres actions

- Nous avons mis en place une réflexion sur le SCOT et un syndicat mixte est en cours de constitution avec les C de C Coeur de Brenne et Occitane Val d'Anglin ;
- Des travaux de sécurisation du Rocher de la Dube sont en cours ;
- Nous avons inauguré les logements de Nuret le Ferron et Thenay confiés en gestion à l'OPHAC et l'opération des logements de Rivarennes est engagée ;
- Nous avons confirmé à la Région nos souhaits en matière d'opérations Coeurs de Village et acté l'ordre dans lequel les projets des communes devront être examinés par le Conseil Régional etc.

L'implication de nos personnels

Les personnels administratifs, techniques sont très largement impliqués dans leurs missions et nous avons poursuivi nos efforts pour valoriser cette implication (prise en charge d'une partie de la garantie de salaire par exemple). Le CTP et le CHS remplissent parfaitement leur rôle et permettent d'améliorer les conditions de travail. Les stages de formation ont été nombreux.

A titre d'exemple :

Nos équipes (écoles et équipe verte) ont effectué un travail en régie important

Voici la liste des gros travaux réalisés ces derniers mois par l'équipe des écoles en plus des travaux d'entretien réguliers:

- École maternelle Oulches : réfection des peintures de la classe, du sol, des sanitaires (plomberie, faïence), et travaux de reprise de l'électricité. (1,5mois)
- École maternelle de Tournon: toile de verre et peinture sur plus de 700 m² de murs / faïence dans les sanitaires (du 15 juillet à aujourd'hui)
- Cantine de Pouligny : dalle béton pour accès livraison
- Cantine Ville Basse : démolition cloison, mise en place faux plafond et remplacement dalles faux plafond existantes (100 m² environ)
- Café de Oulches : reprise de toute l'installation électrique de la cuisine, peinture et faïence
- Équipement d'un certain nombre de classe en vidéo projecteurs et donc tous les travaux électriques correspondant.
- Clôture à l'école de Vigoux (avec l'équipe verte).

Les orientations 2014

La prudence s'impose donc en raison

- D'un contexte national de crise qui perdure
- Du contexte financier national

Par ailleurs, la perspective de nouvelles élections locales qui conduiront à un renouvellement du Conseil communautaire nous oblige à ne pas engager d'emblée des projets qui n'auraient pas l'aval des élus qui siègeront alors.

On peut cependant dégager quelques points importants.

Fonctionnement

Dépenses :

- il convient de poursuivre voire renforcer encore nos programmes d'économies sur des postes importants (tels les dépenses d'énergie, l'éclairage de nos bâtiments...) : l'étude en cours devrait nous y conduire
- des dépenses nouvelles se présentent : subvention à la Mission locale, prise en charge de la compétence lecture publique ; augmentation des contrats d'assurance des personnels, dépenses liées à la mise en oeuvre des rythmes scolaires (même si des aides seront apportées par l'Etat, la CAF) ; incertitudes pesant sur la fréquentation du CLSH du mercredi du fait de cet aménagement des rythmes ; année pleine de fonctionnement des MA notamment celui de Pouligny st Pierre etc.
- de nouvelles dépenses sont à noter par exemple :
 - l'étude du Contrat territorial de Rivière menée par le PNR, notre EPCI se substituant aux communes concernées
 - l'adhésion au RIP 36

Recettes

Nous devons aussi tenir compte de la réduction de dotations comme la DGF, même si le FPIC augmentera et on subira sans doute des baisses ici ou là comme le financement du Contrat de saison dans le secteur culturel.

Investissements

Je vous propose :

- de marquer une pause dans l'équipement des écoles pour consacrer des crédits aux rythmes scolaires (acquisition de matériels et autres pouvant être mutualisés avec les écoles elles-mêmes) et l'informatisation des bibliothèques ;
- ne retenir dans l'habituel programme pluri annuel que les opérations prioritaires ou déjà engagées à savoir

1/ En actions économiques

- Création de deux budgets annexes (équilibrés en recettes et dépenses)
l'unité de méthanisation de Ciron (sous réserve d'obtenir les aides indispensables)
le réseau de chaleur (idem)
- Poursuite des travaux de la ZA de Pouligny (financements acquis)
- Aménagements des locaux acquis ZI des Groges pour accueillir plusieurs entreprises
- Développement du THD selon un programme à préciser avec le RIP 36 et fonction des subventions obtenues
- Relance du Multi Services de Concrémiers, un porteur de projet étant trouvé
- Le restaurant de Fontgombault fait l'objet d'une procédure judiciaire en cours mais un porteur de projet s'est manifesté
- La Maison de pays de Pouligny St Pierre (si un porteur se présente)
- Etude du projet Fab Lab de Néons sur Creuse
- installation d'une entreprise sur la ZA de Rivarenes

2/ Le THD

Nous devons nous inscrire dans la nécessité de développer le THD et de trouver remèdes aux zones blanches ou à débit faible.

Pour cela nous avons adhéré au RIP36 ; une estimation des coûts a été réalisée par le CG sur la base d'une étude menée commune par commune. Le coût estimé de l'opération est de 1,7 million. Il resterait à charge de l'EPCI 40% du reste à financer, déductions faites des aides (CRS, Fonds Européens, Fonds d'Etat, CG..) ce qui ferait une somme de 200 à 400 000 euros maximum sur deux exercices (les travaux devant durer 18 mois)

3/ Environnement

- Le seuil de St Aigny (fonction de la réponse donnée par l'Etat et des aides obtenues auprès de l'Agence de l'eau)
- Intervention pour conforter le seuil de Tournon
- Vers un Agenda 21 ? nos actions en matière environnementale sont très nombreuses mais elles manquent sans doute de cohérence, de rationalisation. Un dispositif de type Agenda 21 est nécessaire. Nous vous proposons de recruter dans le cadre d'un stage universitaire non rémunéré un étudiant qui y travaillera.

4/ Pour les écoles et la petite enfance

- Une étude doit être impérativement menée pour améliorer la cantine de Ciron
- Une autre étude doit aussi être menée sous l'égide de la CAF pour renforcer le MA de Thenay, la demande non satisfaite ayant nettement progressé dans ce secteur. Cette opération serait menée avec la commune de St Gaultier qui a donné un accord de principe.
- Des projets déjà actés de réfections d'autres cours (G Sand au Blanc) sont à finaliser
- La réalisation des panneaux photovoltaïques des toits des écoles de Ville Basse au Blanc sera menée (déjà budgétée en 2013 avec des subventions DETR mais décalée en raison de contraintes posées par l'ABF, contraintes levées aujourd'hui).

5/ En équipements de loisirs

- Les premiers travaux sur le site des Forges de l'Abloux. Après une visite sur place, il s'avère que nous pourrions commencer les travaux d'un projet que les élus sont en train de bâtir et qui peut se réaliser par tranches. Ces travaux consisteraient dès 2014, à nettoyer les berges, entretenir le terrain (une somme de 20 à 30 000 euros serait nécessaire)
- Des travaux d'amélioration permettant l'accueil de groupes de jeunes dans le secteur Sud est (commune de Sacierges St Martin)
- Des travaux de protection de la maisonnette dite de St Aigny récemment acquise (en régie)

6/ Les travaux d'extension du siège de notre EPCI

Seront étudiées et soumises à votre décision et selon les financements les opérations suivantes :

- l'aménagement de la grange de Thenay jouxtant la Maison vigneronne en salle d'expositions
- la transformation de l'école de Néons en lieu culturel
- l'extension du CLSH selon un programme par tranches et en fonction de l'évolution de la fréquentation (besoin de locaux de stockage et de salles d'activités)

Conclusion

Nous abordons là le dernier débat d'orientation budgétaire de la mandature. Je souhaitais donc dire quelques mots. Nous voterons notre budget en février donc en période pré-électorale qui exigera une neutralité dans nos instances.

Lors du renouvellement du Conseil communautaire de 2008, j'avais donc fixé plusieurs orientations qu'ensemble nous avons actées et concrétisées tout au long de ces 6 ans.

Le bilan de notre action n'est pas le mien : il est celui de toute la collectivité, de tout le Conseil Communautaire. Aucune décision importante n'a été prise sans votre concours.

Un bilan rendu public et diffusé en 2010-2011, sur notre action de la décennie 2000-2010 a été diffusé à tous les habitants ; je me suis rendu aussi devant tous les Conseils municipaux et tenu des réunions publiques à l'occasion de ce bilan qui, depuis, s'est renforcé par de nombreuses autres actions.

Le bilan est là, disponible et chacun peut juger de ce travail que, pour ma part, j'ai voulu ouvert et honnête.

A l'issue de cette mandature, je suis globalement heureux :

- que les décisions aient toutes été entérinées à l'unanimité à une ou deux exceptions près
- que les collectivités qui nous ont rejoints souvent bien longtemps après d'autres pour des raisons que j'ai toujours respectées soient intégrées dans notre EPCI dans de bonnes conditions
- que le travail commun ait eu lieu dans un climat de confiance partagée.

Je suis fier de votre participation active, avec un absentéisme faible à nos réunions ; c'est ici que les décisions se prennent et que le débat doit avoir lieu. Il a été de qualité et je vous en remercie.

Nous avons su mettre en avant l'intérêt général.

Nous avons su mettre nos compétences réellement en action : ce n'est pas le cas de tous les EPCI.

Nous avons placé l'économie, l'école, l'environnement et la famille au coeur de nos préoccupations malgré des contextes parfois difficiles mais dans des conditions d'exercice budgétaire et financier satisfaisants.

Nous avons eu le souci de mener à la fois une politique de projets importants et aussi des projets moins ambitieux utiles à nos communes.

Nous avons été à l'écoute de toutes les propositions retenant l'immense majorité d'entre elles.

Sans doute n'avons nous pas tout réussi, sans doute telle ou telle mesure aurait pu ou non être prise aux yeux des uns et des autres. Mais nous aurons fait au mieux.

Je suis enfin heureux et fier d'avoir animé l'équipe que nous formons et pour l'avenir, je suis très satisfait que M le Préfet, comme je l'avais souhaité personnellement, comme vous l'a proposé le bureau et comme nous l'avons décidé unanimement, ait entériné par un arrêté qu'il nous a transmis, la répartition des sièges du futur conseil qui laissera au monde rural la majorité décisionnelle.

C'est plus qu'une décision symbolique : elle ancre la volonté de défendre d'abord et avant tout ce qui nous rassemble, notre territoire rural.

A l'issue de cette intervention, Madame Annick GOMBERT précise que si la collectivité s'engage dans une démarche de préservation de l'environnement, il est nécessaire de parler d'agenda 21 pour obtenir des subventions.

Monsieur Roland CAILLAUD fait part de ses inquiétudes concernant l'installation d'agriculteurs notamment en production de fromage de chèvre. Il évoque la difficulté de trouver du foncier. Il rappelle l'opération menée par la Communauté de Communes pour permettre à un jeune de s'installer et précise qu'il serait nécessaire d'envisager de renouveler cette opération. Le Président Alain PASQUER précise que la Communauté de Communes pourrait peut-être envisager de prendre à sa charge le coût du stockage de foncier pour permettre de nouvelles installations.

TARIFS 2014

CANTINES

Communes	1^{er} et 2^{ème} enfant	3^{ème} enfant	4^{ème} enfant	5^è enfant
LE BLANC Rosnay, Oulches, Concremiers, Tournon-St Martin, La Pérouille, Rivarennas, Thenay, Douadic, Nuret-le-Ferron, Sauzelles, Mérigny, Ingrandes, Ruffec, Pouligny- St-Pierre	2,60	2,46	1,60	0,83
Lureuil, Ciron	2,55	2.46	1.60	0.83
Vigoux	2,40	2.40	1.6	0.83

Adultes : 4,40 €, Personnel de la CDC ne bénéficiant pas de la gratuité : 1,70 €

Stagiaires scolaires et assistants d'éducation : prix des repas enfants dans les cantines concernées ;

Intervenants musique : gratuit

GARDERIES PERI-SCOLAIRES

	Temps de garde	
	1 heure	Moins d'1/2 heure
1er enfant	1,63	0,83
2ème enfant	1,38	0,83

ACCUEIL DE LOISIRS FONTGOMBAULT

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX JOURNEE ENFANT AVEC REPAS	PRIX JOURNEE ENFANT SANS REPAS
0 à 460 €	5,15 €	3,45 €
461 à 560 €	6,05 €	4,05 €
561 € à 660 €	7,10 €	4,75 €
661 à 760 €	8,50 €	5,70 €
761 € à 860 €	10,20 €	6,85 €
861 à 960 €	12,30 €	8,20 €
961 € et plus	14,70 €	9,85 €

LOCATION DES LOCAUX DE L'ALSH A FONTGOMBAULT

Biens loués	Territoire communautaire		Hors territoire communautaire	
	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir
Halle, Toilettes extérieures	80,00	40,00	100,00	50,00
Halle, Toilettes extérieures salle de réfectoire, cuisine, plonge	120,00	60,00	150,00	75,00
Caution	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

CIPAT

Le tarif de la ½ journée d'activité et fixé à 2 €.

LE SWIN

Tarif plein :	6,50 €
Tarif réduit :	4,00 €
Tarif enfant :	2,00 €
Tarif piscine seule :	2,00 €
Balle perdue :	2,00 €
Vente de balles :	2,00 €
Glaces :	de 1 € à 2 €
Boissons :	1,50 €
¼ d'eau :	1 €
Barres chocolatées :	1 €

Les mini camps

10 € par journée et par enfant, 5 € pour une demi-journée par enfant.

SCOT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité les projets de statuts du futur syndicat mixte regroupant les 3 communautés de communes (Brenne Val de Creuse, Cœur de Brenne et Marche Occitane Val d'Anglin).

LECTURE PUBLIQUE

Le Conseil Communautaire autorise le Président

- à signer les conventions de mise à disposition de l'immobilier de l'ensemble des bibliothèques ;
- à créer des régies de recettes permettant d'encaisser les produits ci-après, mais également ceux provenant de vente de livres lors des désherbages ;
- à solliciter des subventions de la DRAC à hauteur de 40 % pour un véhicule, du matériel informatique et des ressources numériques.

Il sera effectué 3 désherbages dans l'année à la bibliothèque du Blanc

Il sera mis en place

- des pénalités pour non restitution d'ouvrage ;
- un règlement portant sur les conditions d'inscription, les modalités de prêt, les recommandations et interdictions ;
- une charte d'utilisation des postes informatiques et de l'accès à internet. Ce document prévoira les conditions d'accès, le respect de l'intégrité des postes informatiques, les restrictions d'accès à certaines sources, la déontologie, le respect des droits d'auteur ;

Tarifs bibliothèques :

LE BLANC

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| - Abonnement par famille : | 17,50 € |
| - Abonnement scolaire hors famille : | 8,00 € |
| - Abonnement communes hors CDC : | 36,00 € |

- Abonnement communes hors CDC (scolaires hors familles) : 8,00 €
- Période de vacances : 18,00 €
- Caution pour les vacanciers : 56,00 €
- Consultation d'internet et utilisation bureautique du matériel informatique / minute : 0,05 €
- Impression d'un document par le matériel informatique / page noire et blanc : 0,15 €
- Impression d'un document par le matériel informatique / page couleur : 0,31 €

TOURNON

- Photocopies : 0,15 €
- Remboursement boîtier CD simple : 1,10 €
- Remboursement CD double : 2,00 €
- Remboursement boîtier cassette : 1,00 €
- Adhésion habitants hors commune : 10,00€
- Caution uniquement pour les saisonniers hors commune : 15,00€

QUESTIONS DIVERSES

Agrandissement du centre de loisirs de Fontgombault : Le Conseil Communautaire souhaite attendre de voir ce que sera la fréquentation après la mise en place des rythmes scolaires. Il autorise le Président à solliciter des subventions de la CAF, de l'Etat au titre du CPER et de la Région au titre du Contrat de Solidarité Territoriale.

Document unique : C'est une démarche obligatoire qui consiste à recenser l'ensemble des risques sur les différents postes de travail. La collectivité est assistée à titre gratuit par le Centre de gestion de l'Indre qui a recruté un préventeur. Le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter des financements au Fonds National de Prévention.

Dissolution RPI Ciron Oulches : Le Conseil Communautaire approuve la répartition de l'actif suite à la dissolution de ce syndicat. Il sera réparti de la même façon que l'étaient les participations au fonctionnement à savoir la moitié en fonction du nombre d'habitants de chaque commune et l'autre moitié en fonction du nombre d'élèves, ce qui ferait pour Ciron 507 habitants et 32 élèves et pour Oulches 427 habitants et 31 élèves.

Le Conseil Communautaire autorise le Président

- à facturer la somme de 3973.58 à l'association familles rurales de Thenay pour le centre de loisirs ;
- à signer avec la commune de Lureuil une convention de fonds de concours pour la 2^{ème} tranche de l'opération cœur de village ;
- à admettre en non valeur la somme de 3 376,19 € ;
- à verser aux trésoriers l'indemnité de conseil pour le second semestre ;
- à déposer des dossiers au titre de la DETR 2014 pour le réseau de chaleur et pour l'acquisition et l'aménagement de l'ancien bâtiment Garnier

Le Conseil modifie des durées de temps de travail pour des agents qui font régulièrement des heures complémentaires.

Il retient les entreprises suivantes pour les travaux de logements de Rivarennas

Lot 1 : SCM	Gros oeuvre maçonnerie
Lot 2 : Brémaud	Charpente couverture
Lot 3 : Naudon Mathe	Menuiseries extérieures
Lot 4 : BHM	Doublage Menuiseries intérieures
Lot 5 : IDEE	Electricité
Lot 6 : Gaudebert	Chaufferie Ventilation
Lot 7: Verneau	Plomberie
Lot 8: ABC	Carrelage
Lot 9 : Barbotin	Peinture et sols souples

Le Certiphyto territorial atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les pesticides en sécurité et en réduire leur usage. Le CNFPT a été agréé pour dispenser cette formation payante. Elle est de 220 € par agent pour deux journées et de 1 200 € pour un groupe de 20 personnes pendant 2 jours. La Communauté de Communes sera porteuse d'une formation de 2 jours avec 20 personnes. Elle paiera au CNFPT la somme de 1 200 €. Le Conseil Communautaire autorise le Président à émettre des titres de recettes aux communes participantes au prorata du nombre d'agents présents.

HAUT DEBIT GUY

Le Syndicat Mixte RIP 36 auquel la Communauté de Communes a adhéré, propose une opération de montée en débit sur les zones du territoire communautaire qui rencontrent des difficultés dans ce domaine et pour lesquelles une amélioration est possible techniquement par l'opticalisation de sous-répartiteurs. Cette nouvelle phase de travaux serait envisageable en 2014 et 2015, pour un coût estimé à 1 700 000 €. Le reste à charge de la Communauté de Communes est estimé à moins de 300 000 € et pourrait être étalé sur deux exercices budgétaires. Cela permettrait d'améliorer considérablement la situation de près de 1 000 abonnés et surtout de sortir de la zone dite blanche 90 abonnés.

Le Président adressera un courrier au Président du RIP 36 pour prendre rang pour cette nouvelle phase d'équipement de 8 sous-répartiteurs en fibre optique.

COEP 5 bureaux d'étude ont été sollicités. C'est le cabinet ADEV qui a été retenu. Il y aura un diagnostic portant sur une trentaine de bâtiments suivi d'une étude plus approfondie. Les aides du Conseil Régional pourront aller jusqu'à 50 %.

ACTIONS ECONOMIQUES : Le Conseil communautaire donne un avis favorable à la demande de l'entreprise BREMAUD d'acheter une parcelle de 5 000 m² dans la ZA de Tournon Saint Martin.